



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(Articles L.653-3 et suivants du Code du travail)

1) Le centre de formation ATTRAPE TA FORMATION enregistré sous le numéro de Siret : **91503701400023** et domicilié **12 rue des Chauffours, 95000 Cergy**

2) Mr IDOUAKSIM Toufik, **né le 06/03/1998** demeurant au **3 rue Albert Derancourt, 91150 Étampes**

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **FORMATION EXCEL - TOUS NIVEAUX**

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313- 1 du Code du travail.

o Elle a pour objectif de connaître :

Maîtriser l'entrée de données.

Personnaliser l'apparence des cellules (police, alignement, formats numériques, bordures, etc.).

Intégrer des formules et des fonctions de base dans un tableau.

Configurer la mise en page et l'impression.

Gérer des tableaux étendus (filtrage, tri, etc.).

Visualiser des données à travers des graphiques.

o A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

o Sa durée est fixée à 14 heures DU 10/03/2025 AU 11/03/2025

o Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.



Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation :

Pas de prérequis pour cette formation

Article 4 : Organisation de l'action de formation

o L'action de formation aura lieu à partir du 10 AU 11 MARS 2025 en distanciel

o Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : Accès a un espace apprenant comprenant des exercices asynchrones, des supports, des quizz, et des modules E-LEARNING Etude de cas concrets Vidéos.

Article 5 : Modalités d'évaluation et de sanction

Le stagiaire passera plusieurs évaluations ou il devra avoir la note minimum de 10/20. Il lui sera délivré une attestation de formation.

Les évaluations :

Préanalyse du besoin par le service pédagogique et analyse du besoin avec le formateur

Évaluation d'entrée : Test de positionnement Évaluation pendant la formation :

Analyse des acquis en cours de formation.

Évaluation en fin de formation :

Formulaire d'évaluation de formation, feuilles de présence, résultat du passage de la certification

Article 6 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de ***quatorze jours pour se rétracter***. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 7 : Dispositions financières

o *Le prix de l'action de formation est fixé à 600 euros TTC.*



Article 8 Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 9 Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de PONTOISE sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à 95000 Cergy, le 06/03/2025

Pour le stagiaire : IDOUAKSIM Toufik

IDOUAKSIM

Pour l'organisme : **ATTRAPE TA
FORMATION Mazi Ryzlene**

Mazi **ATTRAPE TA FORMATION**
12' RUE DES CHAUFFOURS,
95000 CERGY
SIRET : 91503701400023